

**Programme de formation des enseignants de la conduite automobile
et de la sécurité routière
Certificats Complémentaires de Spécification «Groupe Lourd»**

Piste Privée
10 Avenue Paul Séramy
77870 VULAINES SUR SEINE



Objectifs : Etre capable d'assurer la formation des élèves candidats aux permis de conduire des catégories C, E(C), D et E(D).

Pré-requis :

- Personnel appelé à enseigner la conduite automobile groupe lourd.
- Etre titulaire des permis de conduire catégories B, C, E(C), D, E(D), en cours de validité.
- Etre titulaire du Titre Professionnel d'Enseignant à la Conduite et Sécurité Routière (TP ECSR).

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Moyens : Salle de formation équipée, vidéoprojecteur, ordinateur portable, piste privée.
- Encadrement : 2 formateurs

Sanction visée : Réussite à l'examen CCS Groupe Lourd

Présentation de la Formation

Module 1 :

L'environnement de la sécurité et de la conduite routière des véhicules du groupe lourd.

I. Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite d'un véhicule du groupe lourd

1. Les conditions de l'inscriptions, d'examen et d'obtentions des catégories des véhicules du groupe lourd du permis de conduire.
2. Les normes et les réglementations relatives à la conduite des véhicules du groupe lourd :
 - a. Les obligations techniques
 - b. Les obligations relatives à la conduite d'un véhicule du groupe lourd
 - c. La législation sociale
 - d. La formation initiale et continue
 - e. La visite médicale etc....
3. La réglementation relative au transport des marchandises dangereuses.
4. La réglementation spécifique au transport d'enfants.
5. Les documents réglementaires du transport routier de voyageurs et de marchandises.
6. Responsabilités et assurances.

II. La sécurité routière des véhicules du groupe lourd.

1. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules lourds.
2. Le panorama socio-économique du transport routier :
 - a. Rôle des transport routiers de voyageurs et de marchandises en France, en Europe et à l'international
 - b. L'organisation des profession des transports routier : les acteurs principaux et leurs rôles.
3. L'accidentologie relative aux véhicules groupe lourds :
 - a. Evolutions statistiques.
 - b. Système homme/véhicule/environnement.
 - c. Notions du risque routier.
 - d. Analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives au véhicules du groupe lourd.
 - e. Les infrastructures routières et les gênes occasionnées pas les véhicules du groupe lourd...
4. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules du groupe lourd.
5. Les typologies et préventions des risques :
 - a. Les risques généraux d'insécurité routière occasionnés par l'utilisation du véhicule.
 - b. Les risques d'insécurité et nuisances occasionnées par la conduite d'un PL : risques et maladies professionnelles.
 - c. Les risques liés au transport de marchandise.

Module 2 : Conduite personnelle en sécurité en circulation.

I. Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd

1. Typologie des véhicules du groupe lourd.
2. Les caractéristiques techniques et le fonctionnement des différents types de véhicules du groupe lourd.
3. Mécanique élémentaire des véhicules du groupe lourd :
 - a. Emplacement
 - b. Rôle et fonctionnement des principaux organes et équipements du véhicule
 - c. Les évolutions technologiques et leurs impacts sur la conduite et la sécurité des usagers...
4. Les éléments constitutifs d'un véhicule du groupe lourd.

II. Les déplacements des véhicules du groupe lourd :

1. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules du groupe lourd
2. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule du groupe lourd.
3. L'adaptation des comportements en situation de conduite.

III. Conduite et manœuvre d'un véhicule du groupe lourd :

1. L'application des contrôles préalables à la conduite et à la manœuvre.
2. La conduite et manœuvre en sécurité et dans le respect des principes généraux du développement durable.
3. L'anticipation des risques de la conduite et de la manœuvre en interaction avec l'environnement.
4. Les comportements sécuritaires à adopter en cas de situations à risques/situations dégradée.

Module 3 : L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd en sécurité.

I. Les véhicules d'enseignement du groupe lourd :

1. Technologie du véhicule d'enseignement et de ses équipements.
2. Conduite et manipulation en sécurité d'un véhicule à double commande.

II. L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd

1. Psychopédagogie appliquée à la conduite d'un véhicule du groupe lourd :
 - a. Typologie des publics :
 - i. Leurs attentes sociales et professionnelles

-
- b. Les impacts sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule du groupe lourd.
2. Les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation.
 3. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd.
 4. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation.
 5. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation.
 6. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident.
-

Nombre d'heures de formation : 245 heures

Nom du Directeur et également Responsable Pédagogique : Monsieur Mickaël PONCELET